

Conseil d'administration

Procès-verbal de séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tenue mardi le 31 août 2021, à 19 h 15, au gymnase l'école Leventoux, à Havre-Saint-Pierre.

Sont présents : M^{me} Myriam Bellavance, membre du personnel
M^{me} Marie-Lyne Blais, membre du personnel
M^{me} Gina Boudreau, membre parent, vice-présidente
M^{me} Annick Chainé, membre de la communauté
M^{me} Cinthya Chouinard, membre parent, présidente
M. Daniel Cormier, membre de la communauté
M^{me} Fanny Cormier, membre du personnel
M^{me} Liette Gagné, membre de la communauté
M^{me} Nathalie Lapierre, membre parent
M. Sylvain Roy, membre de la communauté
M^{me} Isabelle Vigneault, membre du personnel

Sont absentes : M^{me} Josée Boudreau, membre du personnel
M^{me} Sonia Richard, membre parent

Sont invités : M. Mario Cyr, directeur général
M^{me} Annick Dupuis, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 15. Madame Cinthya Chouinard, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE ET INSCRIPTION DES AFFAIRES DIVERSES

Madame Cinthya Chouinard donne lecture de l'ordre du jour fourni aux membres. Il est proposé par madame Gina Boudreau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Il est proposé par madame Liette Gagné et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des réunions des 25 mai et 8 juin 2021 comme présentés.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Madame Cinthya Chouinard invite les membres à déclarer tout intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un ou des points traités lors de la présente séance, via le formulaire prévu à cet effet.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

6. ADOPTIONS

6.1 NOMINATION DU MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ AU POSTE D'UNE PERSONNE ISSUE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE, SPORTIF OU CULTUREL **CA-32-2021**

Il est proposé par madame Nathalie Lapierre et résolu unanimement de nommer monsieur Bill Cyr au poste vacant du membre représentant de la communauté au poste d'une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

6.2 REMPLACEMENT DE MADAME CLAUDIA RICHARD AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

6.3 ADOPTION DU BUDGET

CA-33-2021

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;
- ▶ **ATTENDU QUE** ce budget prévoit un déficit d'exercice de 176 749 \$ et que ce montant est inférieur à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;
- ▶ **ATTENDU QUE** le produit de la taxe scolaire au montant de 409 613 \$ a été établi en prenant en considération :
 - une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 6 200 785 \$;
 - un nombre de 2 826 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
 - Le taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 20 797 328 \$ et des dépenses de 20 974 077\$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

6.4 SUSPENSION DES COURS À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE D'AGUANISH

CA-34-2021

Il est proposé par madame Myriam Bellavance et résolu unanimement de suspendre les services éducatifs à l'école Notre-Dame-de-Grâce d'Aguanish pour l'année scolaire 2021-2022.

7. AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière est prévue mardi le 23 novembre 2021.

9. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, à 19 h 30, par monsieur Sylvain Roy et résolu unanimement, que la séance soit levée.

La présidente,

La secrétaire générale,

Cinthya Chouinard

Annick Dupuis